

CENTRE HOSPITALIER COTE DE LUMIERE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Tél : 02.51.21.85.40

Fax : 02.51.21.87.32

FICHE DE POSTE

OUVRIER PROFESSIONNEL EN MAINTENANCE POLYVALENTE DES EQUIPEMENTS ET INSTALLATIONS DU BATIMENT

SITE : Centre Hospitalier « Côte de Lumière »	Date de création : 12 mars 2009
SERVICE : Service technique	Révision n° 1 – Date : Octobre 2020
	Révision n° 2 – Date : Mai 2021
CHEF DE SERVICE : Jean-Marc TORRES	Révision n° 3 – Date : Février 2025

Fonction	Nom et Qualité	Date	Signature
Rédacteur	Jean-Marc TORRES – Responsable Service Technique	Fév. 2025	
Vérificateur	Vincent TRICOCHÉ – Responsable Atelier	07.02/25	
Vérificateur	Brian CARRE – Directeur des Ressources Matérielles	07/02/2025	
Approbateur	Valérie ALBERT – Directrice des Ressources Humaines	10/02/2025	

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

FONCTION :

- ❖ Agent de maintenance

GRADE :

- ❖ Ouvrier Professionnel Qualifié

Position dans la structure :

- **Liaisons hiérarchiques :**
 - ❖ Le technicien responsable des ateliers du service technique et courants faibles
 - ❖ Le responsable du service technique
- **Liaisons fonctionnelles internes :**
 - ❖ Le technicien responsable des bâtiments, VRD et agencements
 - ❖ L'ensemble des secteurs d'activité de l'établissement

Horaires de travail :

- ❖ 37 heures 30 hebdomadaires du lundi au vendredi, avec 14 jours de RTT

Remplacement / transfert de responsabilités en cas d'absence :

Travail en binôme

Lieu d'exercice :

- **Affectation principale :** L'ensemble des bâtiments du Centre Hospitalier Côte de Lumière des Sables d'Olonne
- **Affectation secondaire :** Sans objet

FICHE DE POSTE

MISSION DU POSTE

MISSION GENERALE :

- ❖ Assurer la maintenance préventive et curative des bâtiments, de ses installations et de ses équipements

MISSIONS PERMANENTES :

- ❖ Suivre les interventions courantes dans les domaines suivants :
 - interventions urgentes provenant du poste de coordination des urgences techniques ou de ses supérieurs
 - entretien général de premier niveau : menuiserie, serrurerie, agencement, plafond suspendu, revêtements de sol et muraux, signalisation
 - plomberie, serrurerie, électromécanique de 1^{er} niveau
 - courants forts/courants faibles de 1^{er} niveau
 - espaces verts/VRD
 - tournées : relevés des compteurs/relevé des paramètres techniques/sécurité incendie
 - équipements techniques :
 - . mobiliers
 - . matériels et équipements d'hôtellerie, de cuisine, de bureautique, etc...

MISSIONS PONCTUELLES OU SPECIFIQUES : (liste non exhaustive)

- ❖ Participation aux astreintes du service technique

PARTICULARITES DE LA FONCTION

- Difficultés ou risques particuliers en matière de conditions de travail :
 - ❖ Travail en intérieur et en extérieur par tous les temps
 - ❖ Travail seul ou en équipe
 - ❖ Manipulation de produit dangereux et de matériels lourds
 - ❖ Pénibilité physique due aux postures et à la station debout prolongée
- Moyens particuliers mis à disposition (matériel, personnel...) :
 - ❖ Outillage du service technique
 - ❖ Matériaux et matières d'œuvre nécessaires aux interventions
 - ❖ Equipement de protection individuelle
 - ❖ Equipement de protection collectif
 - ❖ Equipement informatique
 - ❖ Equipement téléphonique
 - ❖ Véhicule de service partagé mis à disposition (pendant les heures de travail et en cas d'astreinte)
- Autonomie et niveau de responsabilités :
 - ❖ Prendre en charge les demandes d'interventions techniques et les prioriser (à partir d'un logiciel de GMAO)
 - ❖ Mettre en place des mesures conservatoires dans tous les domaines afin d'assurer la continuité du service en préservant la sécurité des personnes et des biens

FICHE DE POSTE

COMPETENCES REQUISES

(préciser la possibilité de formation d'adaptation à l'emploi
ou la possibilité de stage de formation au poste)

LA FORMATION et/les QUALIFICATIONS REQUISES :

- ❖ CAP/BEP professionnel maintenance des bâtiments et des équipements techniques du bâtiment
- ❖ Formation spécifique dans plusieurs domaines du bâtiment et des équipements techniques du bâtiment
- ❖ Permis B (obligatoire)
- ❖ Formation électrique adaptée aux travaux réalisés. Une habilitation sera réalisée au terme de la période d'essai

LES CONNAISSANCES PARTICULIERES REQUISES :

- ❖ Capacité de diagnostic
- ❖ Maîtrise de l'outil informatique dans son domaine d'application
- ❖ Aptitude à rédiger un compte-rendu de maintenance

LES COMPETENCES TECHNIQUES A ACQUERIR :

- ❖ Maîtriser les techniques de base d'intervention des différents corps de métiers du bâtiment
- ❖ Connaître les différents types de fonctionnement des outillages et matériels mis à disposition et équipements de protection associés
- ❖ Connaître les consignes de sécurité et les appliquer
- ❖ Connaître les gestes et postures de la manutention manuelle et les règles d'ergonomie
- ❖ Aptitude à rédiger un compte-rendu de maintenance (GMAO)
- ❖ Savoir vérifier l'état de propreté des surfaces avant de quitter son lieu de travail

L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUISE :

- ❖ Expériences professionnelles en maintenance bâtiment et équipements techniques du bâtiment

LES QUALITES PROFESSIONNELLES REQUISES :

- ❖ Capacité d'organisation en fonction de la charge de travail
- ❖ Posséder l'esprit d'initiative pour les interventions courantes
- ❖ Avoir le sens du travail en équipe
- ❖ Capacités relationnelles et d'adaptation
- ❖ Autonomie et réactivité
- ❖ Rigueur
- ❖ Ponctualité
- ❖ Disponibilité
- ❖ Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve
- ❖ Sens du service public